Savez-vous planter les choux? : remplir les "Chambres à louer"

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **18 (1988)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MICHÈLE SUGNAUX

SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX?

Comblez soigneusement la «chambre à louer», c'est-à-dire le vide se trouvant sous les racines et radicelles.

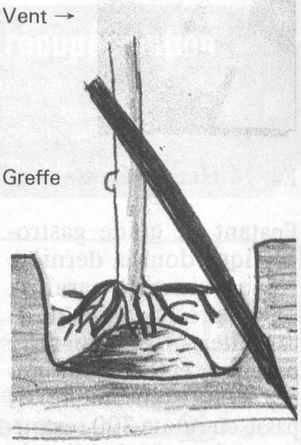

Remplir les «Chambres à louer»

En mars, la terre est bien souvent encore trop froide pour les premiers semis. Il vaut mieux consacrer la première quinzaine du mois à la plantation des arbres fruitiers et arbustes, à la taille des géraniums et des fuchsias, à la mise en végétation des dahlias et des bégonias, etc.

On ne plante pas un arbre comme des annuelles en se disant que si «ça rate» on compensera par des apports d'engrais, qu'au pire on changera d'essence l'année suivante. La bonne reprise d'un arbre dépend essentiellement de sa plantation.

Il faut ménager un trou suffisamment profond, sans pour autant que la greffe soit enterrée, et assez large pour que les racines aient environ 20 cm de terre meuble tout autour. Le fond doit être bien plat (pas de cône renversé), les côtés bien droits. Ménagez, avec de la bonne terre, un petit monticule sur lequel reposera la «chevelure» de l'arbre, c'est-à-dire l'enchevêtrement de radicelles.

Habiller en taillant

L'habillage d'un arbre consiste à raccourcir les racines les plus longues, sans toucher aux radicelles et à équilibrer le port. S'il y en a plusieurs, ne garder qu'une seule cime à votre arbre.

Avant la mise en terre, un pralinage peut être nécessaire si votre arbre paraît un peu sec: trempez les racines dans une bouillie composée de terre et d'eau.

Au moment de poser l'arbre au-dessus du monticule aménagé dans le trou, vérifiez que la greffe reste bien en dehors. Tenez compte aussi du tassement du sol qui peut entraîner la greffe sous la terre. A l'exception des rosiers, un arbre qui a sa **greffe enterrée périclite,** voire **meurt** comme c'est le cas pour les conifères.

Combler la «chambre à louer»

Comblez le trou aux trois-quarts en poussant bien la terre, à l'aide d'un bâton, entre les racines de manière à remplir ce vide que les jardiniers appellent «chambre à louer» et qui, mal comblée, est souvent la cause du périclitement d'un arbre.

Avant de terminer le remplissage du trou avec de la terre courante (celle qui était au fond du trou, par exemple), épandez deux ou trois poignées d'engrais en granulés ou de poudre de corne. Pensez à ménager une rigole tout autour du trou pour faciliter les arrosages.

Si votre arbre a besoin d'un tuteur, placez-le avant le remplissage du trou. Plantez-le en biais, face au vent dominant, en lui faisant prendre appui dans la paroi du trou (voir dessin).

Attention, attention!

Répétons-le, la greffe de tous les arbres et arbustes doit rester au-dessus du sol, **sauf celle des rosiers,** qui sera enterrée à 3–6 cm.

Pensez aussi à enlever les étiquettes portant le nom de la variété, car elle risque d'étrangler la branche.

M. S.

BOIS-GENTIL
HOTEL-PENSION
Complète: Fr. 55.– Cuisine soignée
Famille KERN-VAN SPRONSEN
1882 GRYON (SUISSE) ALPES VAUDOISES
TÉL. 025/68 11 37

Nous sommes à votre disposition
pour toutes vos affaires financières
Venez nous consulter, nous vous conseillerons volontiers
LAUSANNE 20 65 41
VEVEY 921 41 41
YVERDON 21 51 88
SION (027) 22 65 13
BCC GZB
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme